

Affectation post 3e

Affectation post 2de

Des situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers peuvent être portées à la connaissance des DSDEN afin de sécuriser leur parcours scolaire et de formation.

- **Départements 44, 49 et 72** ; ces situations devront être signalées via « Démarches simplifiées ». Pour connaître les modalités de saisie dans « Démarches simplifiées », vous contactez la DSDEN du 44 ou du 49 ou du 72.
- **Autres départements** : vous utilisez **cette fiche d'accompagnement** que vous renvoyez à la **DSDEN* de votre département**

La date limite de saisie dans « Démarches simplifiées » ou d'envoi de la fiche d'accompagnement est fixée au plus tard le jeudi 27 mai 2021.



Une **seule fiche d'accompagnement par élève** et **pour un seul vœu** de formation demandée. Ce vœu correspond à la formation que l'élève souhaite prioritairement (vœu ordonné en rang 1 dans la procédure Affelnet-lycée).

IDENTITE ELEVE

Nom : _____ Prénom : _____

INE : _____ Date de naissance : / /

SCOLARITE

Classe fréquentée : _____

Nom de l'établissement de l'élève : _____

Commune établissement : _____

FORMATION ET NOM DE L'ETABLISSEMENT DEMANDE

Intitulé complet de la formation : _____

Nom de l'établissement : _____

Commune de l'établissement demandé : _____

PUBLIC ET/OU SITUATION

		Mode de compensation
Elève en situation de handicap	En scolarisation ordinaire	AESH
	Scolarisation en dispositif contingenté (ULIS/SEGPA)	SESSAD
	Enseignement partagé avec un établissement médico-social	Matériel Pédagogique Adapté
MLDS ou MLDS allophone		
UPE2A ou dispositif FLS		
Situation médicale ou sociale particulière		
Itinéraires particuliers	3 ^{ème} ou 2 ^{nde} générale et technologique ou 2 ^{nde} professionnelle ou 1 ^{ère} année de CAP ayant bénéficié d'un parcours individualisé dérogatoire (PAFI)	
	3 ^{ème} ayant été en classe relais	
	3 ^{ème} SEGPA - EREA vers 2 ^{nde} professionnelle ou vers 2 ^{nde} générale et technologique	
	Elèves ULIS vers 2 ^{nde} professionnelle ou vers 2 ^{nde} générale et technologique	
	Retour en formation initiale	
	Autres cas (précisez) :	

PARCOURS DE L'ÉLÈVE

(Description succincte du parcours (classe, stages, diplômes validés CFG/DELF...) permettant de comprendre la pertinence et la légitimité de la formation demandée)

POSITIONNEMENT SUR LES CHANCES DE REUSSITE DE L'ÉLÈVE DANS LA FORMATION DEMANDÉE

(Précisez les points d'appui et les points à consolider - exemple : capacité de l'élève à travailler en atelier, en équipe, etc)

Avis du professeur principal et/ou coordonnateur (ULIS - SEGPA)

Avis du psychologue de l'E.N.

Avis du chef d'établissement

Documents à envoyer à la DSDEN* du département d'origine de l'établissement au plus tard le jeudi 27 mai 2021

Par mail

- La fiche d'accompagnement des élèves à besoins particuliers
- La fiche récapitulative de saisie des vœux dans Affelnet- lycée
- La liste récapitulative du/des élève/s faisant l'objet d'une fiche de signalement (fichier au format excel) avec nom, prénom, date de naissance et motif du signalement.

Et

Par voie postale

Le/les document/s suivant/s selon la situation de l'élève :

- Dossier médical ou social (sous pli cacheté à l'attention du CT médecin ou du CT assistant social)
- GEVASCO
- Bilan de parcours individualisé dérogatoire
- Bilan de sortie de classe relais
- Bilan de mini-stage
- Tout document jugé utile à l'étude de la situation pour le groupe de travail préparatoire à la commission départementale d'affectation.

***Coordonnées DSDEN sur le site académique : [www.ac-nantes.fr/Orientation et insertion/Vos interlocuteurs/Les DSDEN/](http://www.ac-nantes.fr/Orientation%20et%20insertion/Vos%20interlocuteurs/Les%20DSDEN/)**